

Strasbourg, vendredi 14 juin 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/04447

Pris en application :

Règlement particulier de police du port, établi par arrêté préfectoral du 3 septembre 2014
Règlement particulier de police du Rhin (RPNR)

Signalisation de travaux**BATTAGE DE PIEUX****Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du **17/06/2024 à 08:00** au **19/06/2024 à 18:00**
 - o **Port autonome de Strasbourg, Bassin des Remparts (Ecluse nord incluse)**

Commentaire :

Des travaux pour le battage de deux pieux auront lieu au bassin des remparts à proximité des bateaux logements.
Il n'y aura pas d'impact sur la navigation

Service(s) à contacter :

Port autonome de Strasbourg, Pôle Exploitation Entretien et Maintenance (PEEM), 6 rue de la Coopérative,
67000 STRASBOURG
Tél : 03 88 60 53 31

Date limite d'affichage :

20/06/2024

Chef de pôle

Denis EDEL